



PROCEDURE DE
MODIFICATION SIMPLIFIEE
DU
PLAN LOCAL D'URBANISME
COMMUNE DE MASSAY
(18)

PIECE 1. LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

MODIFICATION D'UN EMPLACEMENT RESERVE PAR LA SUPPRESSION D'UNE PARCELLE

a) Modification dans la liste des emplacements réservés du PLU de Massay

L'emplacement réservé modifié (N°4) concerne dans cette procédure les parcelles cadastrées YC n°287-288 et 336. L'emplacement a initialement été institué pour la réalisation de travaux dans le cadre de la réalisation du demi-échangeur au sud de la commune de Massay.

La liste des emplacements réservés subira les modifications suivantes et sera rédigé ainsi :

EXTRAIT DE LA LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES – PLU DE MASSAY

Emplacement	Parcelle	Superficie totale	Destination et bénéficiaire
N°1	ZN 12	19a 20ca	Voie communale pour un futur lotissement Commune
N°2	YD 233, AI 1, AI 194 AI 195, AI 198	3ha 63a 03ca	Complexe sportif et culturel avec parking et aménagement paysager Commune
N°3	ZT 106	67a 55ca	Agrandissement du cimetière communal Commune
N°4	YC 287, YC 288 , YC 289, YC 291, YC 292, YC 336	4ha 92a 60ca 4ha 52a 79ca	Futur échangeur pour la zone Communauté de communes